

Appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir à l'Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Liège

Enseignement supérieur artistique de type court et de type long

Domaine des Arts plastiques, visuels et de l'espace

Annexe à l'appel au Moniteur belge

Année académique 2023-2024

Personnel enseignant et administratif

Personnel enseignant

1. Le présent appel est lancé conformément aux dispositions de l'article 355 du décret du 20.12.2001 fixant les règles spécifiques à l'Enseignement supérieur artistique organisé en Ecoles supérieures des Arts (organisation, financement, encadrement, statut des personnels, droits et devoirs des étudiants). Le texte coordonné du présent décret peut être consulté sur le site « Gallilex » : www.gallilex.cfwb.be.
2. Les emplois vacants à pourvoir visent des fonctions d'assistant, de chargé d'enseignement, de professeur et de conférencier telles que définies aux articles 2, 62, 69, 72, 75 et 78 du décret du 20.12.2001.
3. Les emplois vacants en 2023-2024 figurent ci-après :

Remarque préalable : le volume de charge des professeurs, chargés d'enseignement et assistants constitue le nombre d'heures à prester par semaine (le diviseur représentant le nombre d'heures à prester sur une semaine pour un temps plein). Le volume de charge des conférenciers constitue le nombre total d'heures à prester pendant la durée du contrat (30h représentant une heure d'enseignement par semaine sur la durée d'une année académique).

Type court

Photographie

Emploi N°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
1	PTC	CT	Techniques et technologies : Photographie	2/16	Liège	
2	PTC	CT	Techniques et technologies : Techniques d'impression	2/16	Liège	
3	PTC	CT	Techniques et technologies : Vidéographie	1/16	Liège	*
4	PTC	CA	Vidéographie : Atelier	2/16	Liège	
5	PTC	CA	Vidéographie : Atelier	2/16	Liège	
6	PTC	CA	Photographie : Atelier	4/16	Liège	
7	CTC	CG	Actualités culturelles : Générales	30/600	Liège	
8	CTC	CG	Langues : Anglais technique	120/600	Liège	
9	CTC	CG	Droit : Général	30/600	Liège	

10	CTC	CT	Techniques et technologies : Infographie	210/600	Liège	*
11	CTC	CT	Techniques et technologies : Photographie et image imprimée	30/600	Liège	
12	CTC	CT	Techniques et technologies : Vidéographie	30/600	Liège	*
13	CTC	CA	Vidéographie : Atelier	60/600	Liège	
14	CTC	CA	Photographie : Atelier	120/600	Liège	
15	CTC	CA	Photographie : Atelier	120/600	Liège	

Publicité

Emploi N°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/ Diviseur	Site	Remarque
16	PTC	CG	Sciences humaines et sociales : Psychologie Appliquée	1/16	Liège	
17	PTC	CG	Philosophie : Générale	1/16	Liège	
18	PTC	CT	Techniques et technologies : Infographie	1/16	Liège	*
19	PTC	CT	Techniques et technologies : Infographie	3/16	Liège	
20	PTC	CT	Techniques et technologies : Infographie	2/16	Liège	
21	PTC	CT	Techniques et technologies : Imprimerie	2/16	Liège	
22	PTC	CA	Publicité : Atelier	6/16	Liège	
23	PTC	CA	Publicité : Atelier	4/16	Liège	*
24	PTC	CA	Publicité : Atelier	4/16	Liège	*
25	PTC	CA	Publicité : Atelier	4/16	Liège	*
26	CTC	CG	Sciences humaines et sociales : Psychologie	60/600	Liège	
27	CTC	CT	Ecriture : Rédaction publicitaire	30/600	Liège	
28	CTC	CA	Dessin : Dessin et moyens d'expression	30/600	Liège	

Illustration

Emploi N°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/ Diviseur	Site	Remarque
29	PTC	CA	Dessin : Dessin et moyens d'expression	4/16	Liège	
30	CTC	CT	Techniques et technologies : Infographie	120/600	Liège	

Bande dessinée

Emploi N°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/ Diviseur	Site	Remarque
31	PTC	CA	Bande dessinée : Atelier	8/16	Liège	
32	CTC	CA	Dessin : Dessin et moyens d'expression	180/600	Liège	

33	CTC	CA	Dessin : Dessin et moyens d'expression	120/600	Liège	
----	-----	----	--	---------	-------	--

Illustration/Bande dessinée

Emploi N°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
34	PTC	CT	Pratique sociale et professionnelle : Générale	1/16	Liège	*
35	CTC	CG	Histoire et actualité des arts : Générale	30/600	Liège	
36	CTC	CG	Sociologie : Générale	30/600	Liège	

Peinture/Sculpture

Emploi N°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
37	PTC	CT	Techniques et technologies : Techniques fondamentales	1/16	Liège	*
38	PTC	CA	Peinture : Atelier	9/16	Liège	*
39	PTC	CA	Peinture : Atelier	1/16	Liège	*
40	PTC	CA	Soutien à l'option	2/16	Liège	*
41	PTC	CA	Sculpture : Atelier	4/16	Liège	*
42	CTC	CG	Sociologie : Générale	30/600	Liège	
43	CTC	CT	Techniques et technologies : Techniques fondamentales	120/600	Liège	*
44	CTC	CA	Peinture : Atelier	120/600	Liège	
45	CTC	CA	Soutien à l'option	60/600	Liège	*
46	CTC	CA	Sculpture : Atelier	120/600	Liège	*

Type long

Communication visuelle et graphique

Emploi N°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
47	PTL	CG	Sciences humaines et sociales : Psychologie	1/12	Liège	
48	PTL	CG	Gestion : Dans l'édition	1/12	Liège	
49	PTL	CT	Techniques et technologies : Techniques fondamentales	4/12	Liège	
50	PTL	CA	Communication visuelle et graphique : Atelier	4/12	Liège	
51	CE	CT	Techniques et technologies : Image numérique	2/20	Liège	
52	CE	CT	Techniques et technologies : Outil	4/20	Liège	
53	CE	CT	Stages	4/20	Liège	
54	CE	CA	Communication visuelle et graphique : Atelier	4/20	Liège	

56	A	CT	Techniques et technologies : Imprimerie	2/20	Liège	
57	A	CA	Communication visuelle et graphique : Atelier	4/20	Liège	
58	CTL	CG	Histoire et actualité des arts : Nouveaux médias	30/600	Liège	
59	CTL	CG	Sciences humaines et sociales : Développement durable	30/600	Liège	
60	CTL	CT	Stages	120/600	Liège	
61	CTL	CT	Ecriture : Texte et mise en écrit	30/600	Liège	
62	CTL	CT	Production : Editions et publications	60/600	Liège	
63	CTL	CT	Production : Projets artistiques	60/600	Liège	
64	CTL	CT	Techniques et technologies : Motion design	60/600	Liège	
65	CTL	CA	Communication visuelle et graphique : Atelier	120/600	Liège	

Design industriel

Emploi N°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/ Diviseur	Site	Remarque
66	PTL	CT	Sciences appliquées : Ergonomie - physiologie	1/12	Liège	
67	PTL	CT	Techniques et technologies : Dessin industriel	3/12	Liège	*
68	PTL	CA	Dessin : Dessin et moyens d'expression	3/12	Liège	
69	PTL	CA	Design industriel : Atelier	6/12	Liège	*
70	PTL	CA	Design industriel : Atelier	6/12	Liège	*
71	CE	CT	Techniques et technologies : Dessin industriel	2/20	Liège	*
72	CE	CT	Stages	2/20	Liège	
73	CE	CT	Techniques et technologies : Matériaux	2/20	Liège	
74	CE	CA	Structure formelle : Recherches plastiques et tridimensionnelles	3/20	Liège	
75	A	CT	Techniques et technologies : Dessin industriel	2/20	Liège	*
76	A	CT	Techniques et technologies : Dessin industriel	2/20	Liège	*
77	CTL	CT	Techniques et technologies : Dessin industriel	30/600	Liège	
78	CTL	CT	Techniques et technologies : Informatique	120/600	Liège	
79	A	CA	Design industriel : Atelier	6/20	Liège	
80	A	CA	Design industriel : Atelier	8/20	Liège	
81	A	CA	Design industriel : Atelier	4/20	Liège	
82	CTL	CG	Actualités culturelles : Générales	30/600	Liège	

83	CTL	CG	Actualités culturelles : Générales	30/600	Liège	
84	CTL	CT	Sciences appliquées : Mécanique	60/600	Liège	*
85	CTL	CT	Techniques et technologies : Informatique	30/600	Liège	
86	CTL	CT	Techniques et technologies : Technologie pratique des matériaux	30/600	Liège	

Architecture d'intérieur/Design industriel

Emploi N°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
87	CTL	CG	Sciences humaines et sociales : Sémiologie générale	30/600	Liège	
88	CTL	CG	Histoire et actualités des arts : Générale	30/600	Liège	
89	CTL	CG	Philosophie : Générale	30/600	Liège	
90	CTL	CG	Sociologie : Générale	60/600	Liège	

Architecture d'intérieur

Emploi N°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
91	PTL	CG	Design urbain : Théorie de l'urbanisme	1/12	Liège	
92	PTL	CT	Sciences appliquées : Ergonomie - physiologie	2/12	Liège	
93	PTL	CA	Architecture d'intérieur : Atelier	4/12	Liège	
94	PTL	CA	Dessin : Dessin et moyens d'expression	1/12	Liège	
95	CE	CT	Techniques et technologies : Informatique	8/20	Liège	
96	CE	CT	Techniques et technologies : Mobilier et design	4/20	Liège	
97	CE	CT	Techniques et technologies : Mobilier et design	4/20	Liège	
98	CE	CT	Stages	2/20	Liège	
99	CE	CT	Sciences appliquées : Ergonomie - physiologie	1/20	Liège	
100	CE	CT	Techniques et technologies : Construction théorie	2/20	Liège	
101	CE	CT	Techniques et technologies : Matériaux	2/20	Liège	
102	CE	CT	Techniques et technologies : Informatique	1/20	Liège	
103	CE	CA	Architecture : Construction (pratique)	2/20	Liège	
104	CE	CT	Techniques et technologies : Création d'objets	2/20	Liège	
105	CE	CT	Techniques et technologies : Création d'objets	2/20	Liège	
106	CE	CA	Architecture d'intérieur : Atelier	8/20	Liège	

107	CE	CA	Architecture d'intérieur : Atelier	4/20	Liège	
108	CE	CA	Architecture d'intérieur : Atelier	4/20	Liège	
109	CE	CA	Structure formelle : Recherches plastiques et tridimensionnelles	3/20	Liège	
110	CE	CA	Structure formelle : Recherches plastiques et tridimensionnelles	3/20	Liège	
111	A	CA	Dessin : Dessin et moyens d'expression	4/20	Liège	
112	A	CT	Techniques et technologies : Perspective	2/20	Liège	
113	CTL	CT	Techniques et technologies : Perspective	30/600	Liège	*
114	A	CA	Architecture d'intérieur : Atelier	8/20	Liège	
115	A	CA	Architecture : Construction (pratique)	4/20	Liège	
116	A	CA	Architecture : Construction (pratique)	4/20	Liège	*
117	A	CA	Dessin : Dessin et moyens d'expression	2/20	Liège	
118	CTL	CG	Actualités culturelles : Générales	30/600	Liège	
119	CTL	CG	Actualités culturelles : Générales	30/600	Liège	
120	CTL	CG	Actualités culturelles : Générales	30/600	Liège	
121	CTL	CG	Actualités culturelles : Générales	30/600	Liège	
122	CTL	CG	Histoire et actualités des arts : Générale	60/600	Liège	
123	CTL	CG	Philosophie : Générale	30/600	Liège	
124	CTL	CG	Sciences humaines et sociales : Psychologie	30/600	Liège	
125	CTL	CG	Sciences humaines et sociales : Psychologie	30/600	Liège	
126	CTL	CG	Actualités culturelles : Générale	30/600	Liège	
127	CTL	CT	Pratique sociale et professionnelle : Gestion	30/600	Liège	
128	CTL	CT	Pratique sociale et professionnelle : Gestion	30/600	Liège	
129	CTL	CT	Techniques et technologies : Equipements des espaces culturels	30/600	Liège	
130	CTL	CA	Architecture d'intérieur : Recherches et projets	60/600	Liège	
131	CTL	CA	Espace urbain : Atelier	60/600	Liège	
132	CTL	CA	Patrimoine bâti : Méthodologie du projet de restauration	60/600	Liège	
133	CTL	CA	Soutien à l'option : Dramaturgie et mise en scène	30/600	Liège	

Conservation, restauration des œuvres d'art

Emploi N°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/ Diviseur	Site	Remarque
134	CE	CA	Dessin : Dessin et moyens d'expression	6/20	Liège	

135	A	CA	Conservation, restauration des œuvres d'art : Atelier	4/20	Liège	*
136	CTL	CG	Histoire et actualité des arts : Générale	120/600	Liège	
137	CTL	CG	Sciences et sciences appliquées : Chimie de base	150/600	Liège	
138	CTL	CG	Actualités culturelles : Générales	30/600	Liège	
139	CTL	CT	Pratique sociale et professionnelle : Générale	30/600	Liège	
140	CTL	CT	Pratique sociale et professionnelle : Gestion	30/600	Liège	
141	CTL	CA	Photographie : Studio	30/600	Liège	
142	CTL	CA	Conservation et restauration : Peinture	210/600	Liège	

Type long

Emploi N°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
143	CTL	CG	Droit : Général	120/600	Liège	

Type court/type long

Cours à choix

Emploi N°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
144	CTL	CG	Histoire et actualité des arts : Arts non-européens	60/600	Liège	
145	CTL	CG	Langues : Anglais	120/600	Liège	
146	CTL	CG	Actualités culturelles : Société	60/600	Liège	
147	CTC	CT	Ecriture : Exposé oral	60/600	Liège	
148	CTC	CT	Techniques et technologies : Gravure, impression	120/600	Liège	
149	CTL	CT	Techniques et technologies : Environnement numérique et réseaux	60/600	Liège	*
150	CTC	CT	Techniques et technologies : Packaging	60/600	Liège	
151	CTC	CT	Techniques et technologies : Packaging	60/600	Liège	
152	CTL	CT	Techniques et technologies : Techniques d'impression	60/600	Liège	*
153	CTC	CT	Techniques et technologies : Photographie et image imprimée	60/600	Liège	
154	CTL	CT	Ecriture : Création textuelle	60/600	Liège	
155	CTL	CT	Techniques et technologies : Couleur	120/600	Liège	
156	CTL	CT	Techniques et technologies : Informatique	120/600	Liège	

157	CTL	CT	Techniques et technologies : Technologie pratique des matériaux	60/600	Liège	
158	CTL	CT	Production : Projets artistiques	120/600	Liège	*
159	CTL	CT	Techniques et technologies	27/600	Liège	*
160	CTL	CT	Techniques et technologies	27/600	Liège	
161	CTL	CA	Dessin : D'animation	120/600	Liège	
162	CTC	CA	Illustration : Atelier	120/600	Liège	
163	CTC	CA	Photographie : Atelier	120/600	Liège	*
164	CTC	CA	Photographie : Atelier	180/600	Liège	*
165	CTL	CA	Céramique : Céramique et moyens d'expression	120/600	Liège	
166	CTL	CA	Communication visuelle et graphique : Atelier	120/600	Liège	
167	CTL	CA	Design textile : Atelier	60/600	Liège	
168	CTL	CA	Dessin : Anatomie	180/600	Liège	
169	CTL	CA	Dessin : Dessin et moyens d'expression	60/600	Liège	
170	CTC	CA	Dessin : Story-board	60/600	Liège	*
171	CTL	CA	Reliure : Recherches plastiques	60/600	Liège	
172	CTL	CA	Sérigraphie : Atelier	240/600	Liège	
173	CTL	CA	Vidéographie : Atelier	60/600	Liège	

Type long

Type long

Emploi N°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/ Diviseur	Site	Remarque
174	CE	CT	Techniques et technologies : Design industriel	20/20	Liège	*

Légende :

- Fonctions : PTC : professeur type court, PTL : professeur type long, CE : chargé d'enseignement, A : assistant, CTC : conférencier type court et CTL : conférencier type long
- Catégories : CA : cours artistique, CG : cours général et CT : cours technique

Remarque :

* Voir **descriptifs des cours/profils/remarques en annexe 2** sur www.saint-luc.be, rubriques « L'école » - « Offres d'emploi »

N.B. : certaines fonctions ou le volume horaire de certaines fonctions sont susceptibles d'être réduits ou supprimés en début d'année académique en fonction de la population scolaire effective.

4. Conditions requises :

- a) Nul ne peut être désigné à titre temporaire s'il ne remplit pas les conditions fixées par la réglementation en vigueur (art. 82, 357, 364 et 365 du décret du 20.12.2001).
- b) Etre porteur d'un des titres de capacité pour la fonction à conférer comme stipulé à l'article 82 du décret du 20.12.2001.
- c) Déposer un projet pédagogique et artistique particulier tel que stipulé aux articles 8 à 12 bis du décret du 20.12.2001. Le projet du candidat expose la manière détaillée et singulière dont – pour chaque activité d'enseignement ou chaque cours pour lequel il postule – il envisage sa tâche d'enseignant au sein de l'école. Le texte de ce projet pédagogique ne devra pas dépasser quatre faces A4.
- d) **Uniquement pour les candidats à une désignation à titre temporaire dans une fonction de professeur ou de chargé d'enseignement pour les emplois en cours artistiques** : faire la preuve d'une expérience utile hors enseignement de cinq ans dans une pratique artistique ; l'expérience utile doit être en rapport avec le cours à conférer. L'expérience utile susvisée est constituée par les services accomplis dans le secteur privé ou public, il s'agit de l'expérience acquise hors enseignement par l'exercice d'un métier, d'une profession ou d'une pratique artistique.

Les informations nécessaires et les instructions à suivre pour la reconnaissance de cette expérience utile font l'objet de la circulaire n°8777, publiée le 1^{er} décembre 2022 et consultable sur le portail d'accès aux circulaires émises par la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'adresse suivante : [Enseignement.be - Circulaires](https://www.enseignement.be/contenu/affichage?id=8777).

5. Forme de la candidature :

La demande sera introduite via le **formulaire de candidature : annexe 1** : www.saint-luc.be, rubriques « L'école » - Offres d'emploi » accompagné des documents requis (ceux-ci figurent sur le formulaire de candidature).

Remarques :

1. L'extrait du casier judiciaire ne doit pas être joint à la candidature. Toutefois, si le candidat reçoit la notification de sa désignation, il devra, dans les deux mois de la date de sa réception, envoyer un extrait de casier judiciaire 596.2 (modèle destiné aux contacts avec les mineurs) datant de moins de six mois pour que sa désignation devienne effective.
 2. **Attention : sur toute annexe sera indiqué le nom et le prénom du candidat ainsi que le numéro de l'emploi sollicité.**
 3. **Attention : aucun document annexé dépassant le format A4 n'est autorisé.**
6. **Introduction des candidatures** : (art. 358 du décret du 20.12.2001)

Les candidatures doivent être **soit adressées par pli recommandé soit déposées en mains propres au Service du personnel de l'ESA contre accusé de réception au plus tard le jeudi 20 avril 2023** (date de la poste ou de l'accusé de réception faisant foi – attention : dernière limite pour déposer sa/ses candidature/s en mains propres le jeudi 20/04/2023 : **17h**) à l'attention de :

Fabienne PIRONET
Directrice de l'Ecole supérieure des Arts Saint-Luc
Boulevard de la Constitution, 41
4020 LIEGE

En cas de candidatures multiples : les différentes candidatures peuvent être envoyées au moyen du même envoi recommandé. Cependant, si le candidat postule plusieurs emplois du présent appel, il doit remplir un formulaire par emploi sollicité. Par ailleurs, chaque formulaire devra être accompagné de l'ensemble des annexes demandées.

Toute candidature incomplète, transmise hors délais ou par courrier ordinaire ne sera pas jugée valable et ne sera pas examinée par la Commission compétente.

7. **Forme et délai pour la présentation éventuelle des candidats devant la commission de recrutement :**

La Commission de recrutement, constituée à cet effet, examine les candidatures et, au besoin, convoque les candidats pour un entretien complémentaire avant sélection.

Chaque candidat sera averti personnellement par courrier de l'issue qui aura été réservée à sa (ses) candidature(s).

Définitions et informations utiles :

Titres de capacité :

1. Pour l'enseignement des cours généraux, nul ne peut exercer la fonction de professeur ou de chargé d'enseignement s'il n'est porteur d'un diplôme de docteur, de master conféré conformément aux dispositions du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études ou d'ingénieur industriel ou d'architecte ou d'un titre de niveau universitaire délivré par une haute école organisée ou subventionnée ou d'un titre dont le porteur a obtenu l'assimilation à un tel diplôme.
2. Pour l'enseignement des cours techniques, nul ne peut exercer la fonction de professeur, de chargé d'enseignement ou d'assistant s'il n'est porteur d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur ou d'un titre dont le porteur a obtenu l'assimilation à un tel diplôme.
3. Pour l'enseignement des cours artistiques, nul ne peut exercer la fonction de professeur, de chargé d'enseignement ou d'assistant s'il n'est porteur d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur artistique ou d'un titre dont le porteur a obtenu l'assimilation à un tel diplôme.

Note : Le Gouvernement peut, sur avis favorable de la Commission de reconnaissance de l'expérience utile et de notoriété, accepter qu'une notoriété professionnelle, scientifique ou artistique, en relation avec la fonction et les cours à conférer, tienne lieu, à titre personnel, des titres exigés. La procédure à suivre afin de demander la reconnaissance d'une telle notoriété fait l'objet de la circulaire n°8777, publiée le 1^{er} décembre 2022 et consultable sur le portail d'accès aux circulaires émises par la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'adresse suivante : [Enseignement.be - Circulaires](https://enseignement.be/circulaires).

Des différentes fonctions :

1. La fonction de professeur est exercée au type court et au type long dans le cadre d'une désignation à titre temporaire pour une durée déterminée ou indéterminée ou d'une nomination à titre définitif.
2. La fonction de chargé d'enseignement est exercée au type long dans le cadre d'une désignation à titre temporaire pour une durée déterminée ou indéterminée ou d'une nomination à titre définitif. **A condition d'avoir exercé pendant au moins six ans la fonction de professeur ou d'assistant, dont deux au moins dans l'ESA où est effectuée la désignation.**
3. La fonction d'assistant est exercée au type long dans le cadre d'une désignation à durée déterminée pour un terme de deux années académiques renouvelable deux fois.
4. La fonction de conférencier est exercée au type court et au type long dans le cadre d'un mandat à titre temporaire pour une durée déterminée.

Définitions spécifiques aux notions statutaires :

1. Mutation : le transfert, dans la même fonction et le même cours à conférer que celui pour lequel le membre du personnel est nommé ou engagé à titre définitif, d'un membre du personnel nommé ou engagé à titre définitif vers une Ecole supérieure des Arts du même Pouvoir organisateur ou vers une Ecole supérieure des Arts d'un autre Pouvoir organisateur du même réseau ;
2. Changement d'affectation : la réaffectation, dans la même fonction et le même cours à conférer que celui pour lequel il est nommé ou engagé à titre définitif, d'un membre du personnel en disponibilité

par défaut d'emploi vers une Ecole supérieure des Arts du même Pouvoir organisateur ou vers une Ecole supérieure des Arts d'un autre Pouvoir organisateur du même réseau ou d'un autre réseau ;

3. Extension de charge : la procédure selon laquelle le Pouvoir organisateur étend la charge d'un membre du personnel nommé ou engagé à titre définitif, d'un membre du personnel désigné à titre temporaire pour une durée indéterminée, dans la même fonction et les mêmes cours à conférer ou dans la même fonction et d'autres cours à conférer et à concurrence d'une charge complète maximum à titre de temporaire pour une durée indéterminée.

Annexe 1 : Formulaire de candidature : www.saint-luc.be, rubriques « L'école » - « Offres d'emploi ».

Annexe 2 : Descriptifs de cours/profils/remarques pour les emplois n°3, 4, 10, 12, 13, 18, 23, 24, 25, 34, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 45, 46, 67, 69, 70, 71, 75, 76, 77, 84, 112, 113, 116, 135, 149, 152, 158, 159, 160, 163, 164, 170 et 174 : www.saint-luc.be, rubriques « L'école » - « Offres d'emploi ».

Personnel administratif

1. Le présent appel est lancé aux candidats à une désignation à titre temporaire conformément aux dispositions du décret du 20.06.2008, relatif aux membres du personnel administratif des Ecoles supérieures des Arts organisées ou subventionnées par la Communauté française.

2. **Conditions requises :**

Nul ne peut être désigné à titre temporaire, s'il ne remplit pas les conditions requises définies à l'article 10 du décret du 20.06.2008.

3. **Forme de la candidature :**

La candidature sera rédigée à l'aide du **formulaire en annexe 3** : www.saint-luc.be, rubriques « L'école » - « Offres d'emploi ».

Y seront joints :

- Une lettre de motivation et un curriculum vitae ;
- La copie du diplôme ou certificat requis

Remarque : L'extrait du casier judiciaire ne doit pas être joint à la candidature. Toutefois, si le candidat reçoit la notification de sa désignation, il devra, dans les deux mois de la date de sa réception, envoyer un extrait de casier judiciaire 596.2 (modèle destiné aux contacts avec les mineurs) datant de moins de six mois pour que sa désignation devienne effective.

4. **Introduction des candidatures :**

Les candidatures doivent être **soit adressées par pli recommandé soit déposées en mains propres au Service du personnel de l'ESA contre accusé de réception au plus tard le jeudi 20 avril 2023** (date de la poste ou de l'accusé de réception faisant foi – attention : dernière limite pour déposer sa/ses candidature/s en mains propres le jeudi 20/04/2023 : **17h**) à l'attention de :

Fabienne PIRONET
Directrice de l'Ecole supérieure des Arts Saint-Luc
Boulevard de la Constitution, 41
4020 LIEGE

En cas de candidatures multiples : les différentes candidatures peuvent être envoyées au moyen du même envoi recommandé. Cependant, si le candidat postule plusieurs emplois du présent appel, il doit remplir un formulaire par emploi sollicité. Par ailleurs, chaque formulaire devra être accompagné de l'ensemble des annexes demandées.

Toute candidature incomplète, transmise hors délais ou par courrier ordinaire ne sera pas jugée valable et ne sera pas examinée par la Commission compétente.

Le cas échéant, la direction convoquera les candidats retenus pour un entretien individuel. Chaque candidat sera averti personnellement par courrier de l'issue qui aura été réservée à sa (ses) candidature(s).

5. **Les emplois vacants en 2023-2024 figurent ci-après :**

Emploi n°	Niveau	Fonction	Rang	Volume	Titres	Site	Remarque
1	2	Agent administratif	1	38h	CESS	Liège	1
2	2	Agent administratif	1	38h	CESS	Liège	1

Remarques :

1 : Emploi occupé par un temporaire à durée déterminée en 2022-2023.

N.B. : certaines fonctions ou le volume horaire de certaines fonctions sont susceptibles d'être réduits ou supprimés en début d'année académique en fonction de la population scolaire effective.

Annexe 3 : Formulaire de candidature pour un emploi administratif : www.saint-luc.be, rubriques « L'école » - « Offres d'emploi ».